

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

1 – Le Compte Financier Unique

Le CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est soumis au vote de l'assemblée délibérante par le Maire selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif. Ainsi, sa date limite d'adoption est fixée au 30 juin et le Maire doit quitter la salle au moment du vote.

2 – Orientations de la municipalité

Le compte financier unique retrace la volonté de la municipalité de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- dégager un autofinancement important permettant la réalisation du Programme Pluriannuel d'Investissement Durable défini.
- mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région et des autres organismes financeurs chaque fois que possible.
- limiter la pression fiscale sur les contribuables sannoisiens.

3 – Résultats d'exécution de l'exercice 2025

Les résultats de 2025 s'établissent comme suit :

	Réalisations	Restes à réaliser	Ensemble
<u>Investissement</u>			
Dépenses	13 446 084,87	4 776 307,00	18 222 391,87
Recettes	13 128 092,67	4 535 949,25	17 664 041,92
Solde	-317 992,20	-240 357,75	-558 349,95
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses	40 081 235,21		40 081 235,21
Recettes	53 682 231,68		53 682 231,68
Solde	13 600 996,47		13 600 996,47
Résultats	13 283 004,27	-240 357,75	13 042 646,52

(Pour rappel résultat d'ensemble 2024 : 14 522 160,40€)

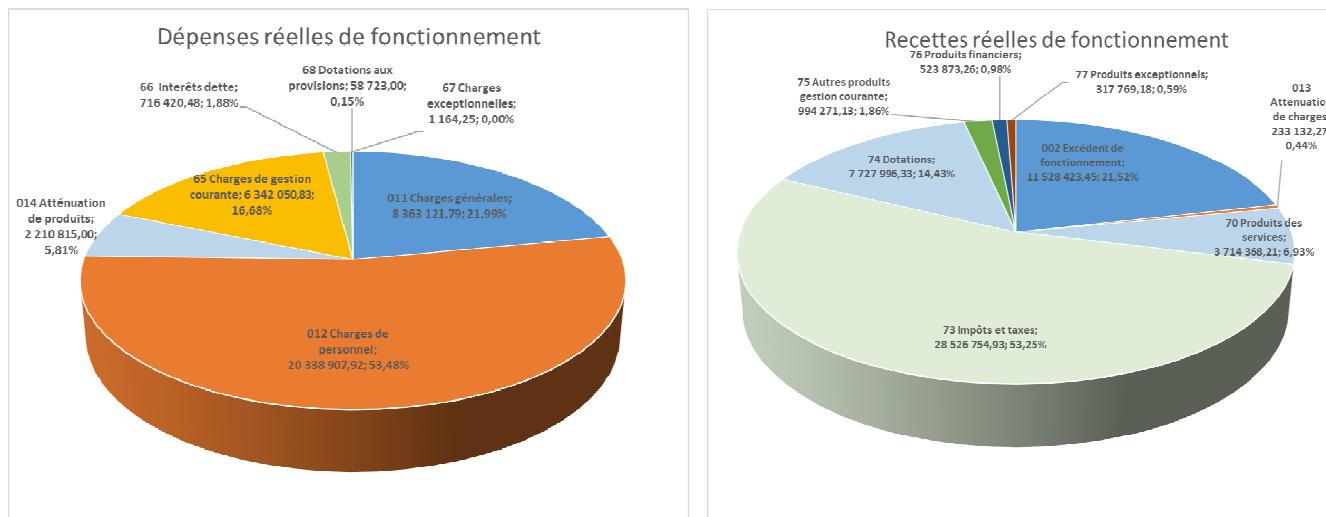
3.1 - Section de fonctionnement

3.1.1 - Présentation par secteurs fonctionnels :

Fonction	Libellé	DEPENSES	RECETTES
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		11 528 423,45
01	NON VENTILABLES	5 044 782,80	35 956 397,32
0	SERVICES GENERAUX	8 571 560,97	641 801,13
1	SECURITE	1 934 519,99	28 050,39
2	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTI	7 555 340,32	1 365 887,76
3	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	8 134 702,38	2 308 098,47
4	SANTE ET ACTION SOCIALE	4 424 685,97	764 981,00
5	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITATS	2 424 432,29	822 812,91
6	ACTION ECONOMIQUE	72 660,87	90 391,87
7	ENVIRONNEMENT (SERVICE PROPRETE)	1 066 533,13	38 454,51
8	TRANSPORTS VOIRIE	852 016,49	136 932,87
		40 081 235,21	53 682 231,68

3.1.2 - Présentation par chapitres :

Type de mouvement	Chapitre	Libellé	DEPENSES	RECETTES
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS FON	2 050 031,94	
		DEPENSES ORDRE	2 050 031,94	
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 363 121,79	
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 338 907,92	
	014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 210 815,00	
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 342 050,83	
	66	CHARGES FINANCIERES	716 420,48	
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 164,25	
	68	DOTATION AUX PROVISIONS	58 723,00	
		DEPENSES REELLES	38 031 203,27	
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS FON		115 642,92
		RECETTES ORDRE		115 642,92
	002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		11 528 423,45
	013	ATTENUATIONS DE CHARGES		233 132,27
	70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		3 714 368,21
	73	IMPOTS ET TAXES		28 526 754,93
	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		7 727 996,33
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		994 271,13
	76	PRODUITS FINANCIERS		523 873,26
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		317 769,18
		RECETTES REELLES		53 566 588,76
		TOTAUX	40 081 235,21	53 682 231,68



Les principales dépenses de fonctionnement sont notamment :

- 20 338 907,92€ de charges de personnel et frais assimilés (53,48 % des dépenses réelles de fonctionnement) ;
- 8 363 121,79€ de charges générales (21,99% des dépenses réelles de fonctionnement) dont prestations de services, fluides, entretien et réparations de biens mobiliers et immobiliers, assurances, fournitures, location, etc.... ;
- 6 342 050,83€ de charges de gestion courante (16,68% des dépenses réelles de fonctionnement) dont subvention CCAS (3 774 800€), Caisse des Ecoles (16 000€), associations diverses (994 057,00€), contingent service incendie (499 626,01€), etc... ;
- 716 420,48€ de charges financières (1,88% des dépenses réelles de fonctionnement) ;
- 2 210 815,00€ d'atténuation de produits (5,81% des dépenses réelles de fonctionnement) correspondant aux prélèvements effectués au titre du reversement sur le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources.

Les dépenses liées aux transferts entre section (2 050 031,94€) correspondent aux amortissements à hauteur de 1 703 128,94€ et aux écritures liées aux cessions (valeur comptable + plus-value) à hauteur de 346 903,00€. Ces écritures se retrouvent, à l'identique, en recette d'investissement (040).

Les principales recettes réelles fonctionnement sont notamment :

- 28 526 754,93€ d'impôts et taxes (53,25% des recettes réelles de fonctionnement) dont 22 130 042€ de contributions directes, 3 344 354€ d'attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération du Val Parisis, 1 092 929€ au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France, 1 054 644€ de droits de mutation, 416 233,07€ de Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité ;
- 7 727 996,33€ de dotations (14,43% des recettes réelles de fonctionnement) dont 4 438 984€ de Dotation Forfaitaire de Fonctionnement, 1 322 234€ de Dotation de Solidarité Urbaine, 666 562€ de Dotation Nationale de Péréquation, 174 159,74€ d'attribution du Fonds Départemental de Taxe Professionnelle ;
- 3 714 368,21€ de produits des services (6,93% des recettes réelles de fonctionnement) dont 1 242 065,99€ liés aux produits de la restauration ;
- 233 132,27€ d'atténuation de charges (0,44% des recettes réelles de fonctionnement) correspondant aux remboursements sur rémunérations et charges sociales ;
- 11 528 423,45€ d'excédent de fonctionnement n-1 (21,52% des recettes réelles de fonctionnement)

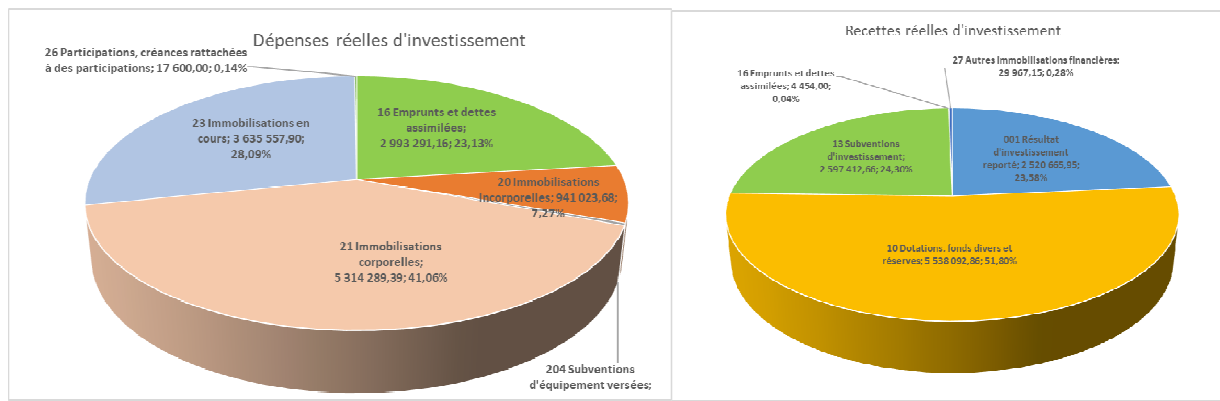
3.2 - Section d'investissement

3.2.1 - Présentation par secteurs fonctionnels :

Fonction	Libellé	DEPENSES	RECETTES
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		2 520 665,95
01	NON VENTILABLES	3 514 002,19	8 647 856,06
0	SERVICES GENERAUX	1 199 708,49	35 799,09
1	SECURITE	59 670,73	2 500,00
2	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTI	1 154 226,45	230 233,94
3	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 657 742,78	352 262,99
4	SANTE ET ACTION SOCIALE	546 033,51	803 560,80
5	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITATS	1 886 116,16	516 180,05
6	ACTION ECONOMIQUE	0,00	
7	ENVIRONNEMENT (MAT SERVICE PROPRETE)	44 581,16	
8	TRANSPORTS - VOIRIE	3 384 003,40	19 033,79
	TOTAUX	13 446 084,87	13 128 092,67

3.2.2 - Présentation par chapitres :

Type de mouvement	Chapitre	Libellé	DEPENSES	RECETTES
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	387 468,11	
		DEPENSES ORDRE INTERNES A LA SECTION	387 468,11	
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS IN	115 642,92	
		DEPENSES ORDRE	115 642,92	
	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 993 291,16	
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	941 023,68	
	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	41 211,71	
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 314 289,39	
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 635 557,90	
	26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIO	17 600,00	
	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	
		DEPENSES REELLES	12 942 973,84	
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES		387 468,11
		RECETTES ORDRE INTERNES A LA SECTION		387 468,11
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS IN		2 050 031,94
		RECETTES ORDRE		2 050 031,94
	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		2 520 665,95
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		5 538 092,86
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		2 597 412,66
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		4 454,00
	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		29 967,15
		RECETTES REELLES		10 690 592,62
		TOTAUX	13 446 084,87	13 128 092,67



Les principales dépenses d'investissement sont notamment :

- Le remboursement de la dette en capital à hauteur de 2 993 291,16€ (23,13% des dépenses réelles d'investissement),
- Les dépenses d'aménagement du territoire et de l'habitat, d'environnement, de transport et de voirie pour un montant de 5 314 700,72€ (41,06% des dépenses réelles d'investissement),
- Les dépenses liées à l'enseignement à hauteur de 1 154 226,45€ (8,92% des dépenses réelles d'investissement),
- Les dépenses pour la culture, la jeunesse et le sport pour 1 657 742,78€ (12,81% des dépenses réelles d'investissement),
- Les dépenses pour la santé et l'action sociale pour 546 033,51€ (4,22% des dépenses réelles d'investissement)

Les principales recettes réelles d'investissement sont notamment :

- Les subventions versées par nos partenaires (Etat, Région Ile-de-France, Département du Val d'Oise...) à hauteur de 2 597 412,66€ (24,30% des recettes réelles d'investissement),
- La taxe d'aménagement pour 89 567,00€ (0,84% des recettes réelles d'investissement),
- Le versement du fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année N-2 pour 921 525,86€ (8,62% des recettes réelles d'investissement),
- La partie de l'excédent de fonctionnement 2024 affecté à l'investissement pour 4 527 000€ (42,35% des recettes réelles d'investissement) ;

4 – EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

Au 1er janvier 2025, 464,20 emplois budgétaires sont prévus au Budget Primitif dont 381,12 ETP pourvus.

Au 31 décembre 2025, le compte financier unique fait apparaître 427 emplois budgétaires dont 374,62 ETP sont pourvus.

Le montant total prévu au chapitre 012 s'élève à 20 338 907,92€ contre 20 241 382,52€ au CA 2024.

Les charges de personnel et frais assimilés indiquées représentent 50,74% des dépenses totales de fonctionnement et 53,48% des dépenses réelles de fonctionnement.

5 – Les principaux ratios :

COMMUNE DE SANNOIS - COMMUNE DE SANNOIS BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	27254

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1258.92

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1395.44
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1542.46
3	Dépenses d'équipement brut / population	364.43
4	Encours de dette / population (2)(3)	688.36
5	DGF / population	235.85
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	53.48%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97.57%
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	9.53%
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	2.43%
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	44.63%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	4.68%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.